L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, no 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE 1er FEVRIER 1879.

LETTRE ENCYCLIQUE DU PAPE.

A nos Vénérables Frères, Patriarches, Primats, Archevêques et Évêques de tout l'univers catholique, en grâce et en communion avec le Siège apostolique.

LÉON XIII, PAPE.

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Obéissant au devoir de notre charge apostolique, Nous n'avons pas manqué, dès le début de notre Pontificat, dans les Lettres encycliques que Nous vous avons adressées, Vénérables Frères, de signaler la peste mortelle qui se glisse dans les membres intimes de la société humaine, et la mort dans un pays extrême. En même temps, Nous vous avons indiqué les remèdes les plus efficaces pour que la société puisse revenir au salut et échapper aux graves périls qui la menacent. Mais les maux que nous déplorions allaient en accroissant rapidement, que Nous sommes de nouveau obligé de Nous tourner vers vous, le Pontife faisant retentir ces paroles à nos oreilles : *Crie, ne cesse de crier, élève ta voix comme un clairon!* (Is., LVIII, 1.) Nous comparaissent une peste, Vénérables Frères, que Nous parlons de cet ennemi d'autrefois qui, sous des dehors divins et presque barbares, sont appelés *Socialisme, Communisme* ou *Nihilisme*, et qui, répandus dans le monde entier, et étroitement liés entre eux par un pacte d'iniquité, ne cherchent plus un abri dans les ténèbres des conciliabules secrets, mais prennent une confiance au plein jour, et s'efforcent d'accomplir le dessein qu'ils ont formé depuis longtemps, de renverser les fondements de toute société civile. Ce sont aux assurément, que *des gens* dont les Divines Ecritures : *Ils souillent la chair, méprisent le pouvoir et blasphèment la majesté.* (Jud. ép. 8.) Ils ne laissent intact en entier rien de ce qui a été sagement établi par les lois divines et humaines pour la sécurité et l'honneur de la vie. En refusant l'obéissance à ces pouvoirs suprêmes, auxquels l'Apôtre nous enseigne qu'il faut que toute âme soit soumise, et qui emprunte à Dieu le droit de commander, et le prêchent l'égalité absolue de tous les hommes en droits et en dignités. — L'union naturelle de l'homme et de la femme, accordée chez les nations même barbares, ils la déshonorent; et ce lien, par lequel est principalement maintenue la société domestique, ils l'affaiblissent et même le livrent au caprice.—séduite enfin par la rapidité des biens présents, qui est *la racine de tous les maux et dont l'aiguillon en a fait errer plusieurs dans la foi* (I, Tim. VI, 10), ils combattent le droit de propriété sanctionné par la loi naturelle; et par un crime abominable, pendant qu'ils font semblant de pourvoir aux besoins et de satisfaire aux désirs de tous les hommes, ils travaillent à ravir et à ôtper en quelque tout ce qui est acquis en à titre de légitime hérédité, ou par le travail intellectuel et manuel, ou par l'économie. Et ces monstrueux erreurs, ils les proclament dans leurs réunions, ils plaident pour elles dans des brochures, ils les répandent parmi le peuple au moyen d'une née de journaux. Il en est résulté que la majesté vénérable et le pouvoir des rois sont devenus, de la part des foules séditieuses, l'objet d'une telle haine, que d'abominables traîtres, impatients de tout frein, osent plusieurs fois, en un court espace de temps, tourner leurs armes avec une audace impie, contre les chefs d'Etats eux-mêmes.

Or cette audace d'hommes perfides, qui menace d'une ruine de plus en plus grave la société civile et frappe d'inquiétude et d'effroi tous les esprits, tire son origine et en cause de ces doctrines empoisonnées qui, dans les temps antérieurs, répandues comme des germes de corruption au milieu des peuples, ont produit en leur saison des fruits si délétères. Vous savez très bien, en effet, Vénérables Frères, qu'à la guerre acharnée que les Novateurs ont livrée, à partir du XVIe siècle, contre la foi catholique, et qui n'a fait que grandir de plus en plus chaque jour jusqu'à notre époque, tend à ce but, que toute révélation divine soit écartée et tout ordre surnaturel renversé, l'accès soit ouvert aux inventions ou plutôt aux divagations de la seule raison. Cette erreur, qui prend injustement son nom de la raison, flatte et excite l'envie que l'homme a naturellement de s'élever et lâche le frein à toutes ses passions; aussi fit-elle spontanément de larges ravages non-seulement dans l'esprit de beaucoup de particuliers, mais encore dans la *société civile*.

De là cet venu que, par une impiété nouvelle, inconnue même des païens, les Etats se sont constitués sans tenir aucun compte ni de Dieu, ni de l'ordre établi par Lui; l'autorité publique a été déclarée ne tirer de Dieu ni son principe, ni sa majesté, ni sa force de commandement, mais prévenir plutôt de la multitude, qui, s'estimant libre de toute sanction divine, n'a supporté d'être soumise qu'autant qu'elle voudra, qu'elle aurait elle-même portées, selon son caprice.—Les vérités surnaturelles de la foi étant combattues et rejetées comme contraires à la raison, l'Auteur même et le Rédempteur du genre humain étant insensiblement et par degrés banni des Universités, des lycées, des gymnases, et de toute habitude publique de la vie humaine.—Enfin, les récompenses et les peines futures de la vie éternelle étant livrées à l'oubli, le désir ardent du bonheur a été sirconscrit dans les limites du temps présent.—Car doctrines partout largement répandues, cette extrême licence de pensée et d'action introduite en toutes, il n'est pas étonnant que les hommes de condition plus infime, lassés de la pauvreté de leur chaumière ou de leur petit atelier, tentent d'envahir les palais et la fortune des riches : il n'est pas étonnant qu'il n'y ait plus aucune tranquillité dans la vie publique ou privée, et que la guerre humain soit presque arrivé au bord de l'abîme.

Cependant les Pasteurs suprêmes de l'Eglise, à qui incombe le soin de préserver le troupeau du Seigneur des embûches de l'ennemi, se sont appliqués de bonne heure à détourner le péril et à pourvoir au salut des fidèles. En effet, dès que commencèrent à se former les sociétés secrètes, dans le sein desquelles couvaient déjà les germes des erreurs que nous avons signalées, les Pontifes romains Clément XII et Benoît XIV ne manquèrent pas de dévoiler les desseins impies des sectes et d'avertir les fidèles du grande gâtier du mal considérable qui se préparait dans l'ombre. Et après que ceux qui se glorifiaient du nom de philosophes eurent attribué à l'homme une sorte d'indépendance effrénée, et que l'on eut commencé à inventer et à sanctionner, contre la loi naturelle et divine, ce qu'on appelle le droit nouveau, le Pape Pie VI, d'heureuse mémoire, signala sagement, par des documents publics, le caractère mauvais et le fléaux de ces doctrines, et en même temps il prédit, avec le clairvoyance Apostolique, l'état ruineux dans lequel le peuple, misérablement trompé, serait entraîné. —Néanmoins, comme on ne prit aucune mesure efficace pour empêcher que les doctrines perverses des sectes ne se répandissent de plus en plus parmi les peuples et ne pénétrassent dans les actes publics des gouvernements, les papes Pie VII et Léon XII frappèrent de condamnation et d'anathème les sociétés secrètes et avertirent de nouveau la société du péril dont elles la menaçaient. Enfin, personne n'ignore avec quelle gravité de paroles, avec quelle fermeté d'esprit et quelle persévérance, notre glorieux prédécesseur Pie IX, d'heureuse mémoire, a combattu, soit dans ses Allocutions, soit dans les Lettres Encycliques qu'il a adressées aux évêques du monde entier, et les efforts indignes des sectes, et nommément le fléau du socialisme, qui n'échappait déjà de leur sein.

Mais, chose déplorable, ceux qui sont chargés de veiller au bien public, trompés par les ruses des impies et effrayés par leurs menaces, ont toujours fait preuve de défiance et même d'injustice envers l'Eglise, ne comprenant pas que les efforts des sectes secrètes tendent à ébranler et à détruire et l'autorité sacrée et la tranquillité publique, que ces sectes avaient déjà frappées et condamnées à bon droit, et que, d'autre part, il n'excède pas la mesure. Car, d'après les enseignements catholiques, l'autorité des parents et des maîtres dérive de l'autorité du Père et du Maître céleste. Par conséquent elle tire non-seulement d'elle son origine et sa force, mais lui emprunte encore nécessairement son caractère et son caractère. C'est pourquoi l'Apôtre exhorte les enfants à *obéir à leurs parents dans le Seigneur, et à honorer leur père et leur mère, ce qui est le premier commandement contenant une promesse.* (Ephés., VI, 1. 2.) Et aux parents il dit : *"Et vous, pères, ne provoquez pas vos enfants à la colère, mais élevez-les en les instruisant et les corrigeant selon le Seigneur."* (*Ibid.*, v. 4.) Et plus loin, le même Apôtre adresse aux serviteurs et aux maîtres ce commandement divin : aux premiers d'*obéir à leurs maîtres selon la chair comme à Jésus-Christ même..... en les servant avec bon vouloir comme ils servaient pour le Seigneur; aux autres, de ne pas *prodiguer les menaces, sachant que le Seigneur est dans le ciel, et qu'il ne fait point acception des personnes.* (*Ibid.*, v. 5, 6, 7.) —Si tous ces préceptes étaient soigneusement observés, conformément à la volonté de Dieu, par chacun de ceux à qui il appartient, lesquels ils sont réellement et nécessairement comme une image de la demeure céleste et les biens précieux qui en résulteraient ne se renfermeraient pas dans l'enceinte des murs de la famille, mais se répandraient avec abondance dans les Etats eux-mêmes.

Les enseignements catholiques, appuyés sur les préceptes des lois naturelle et divine, a encore très nettement pourvu à la tranquillité publique et domestique, par sa doctrine et son enseignement sur le droit de propriété et le partage des biens qui sont possédés par les hommes et l'utilité de la vie. Pendant que les socialistes prétendent le droit de propriété comme une invention humaine, qui répugne à l'égalité naturelle des hommes, et que, entraînant à la communauté des biens, lirait tellement qu'en ne saurait supporter patiemment la pauvreté et que l'on peut impunément violer les possessions et les droits des riches, l'Eglise reconnaît, beaucoup plus sagement et utilement, parmi les hommes, qui diffèrent naturellement par les forces du corps et de l'esprit, l'inégalité assez dans la possession des biens, et proscrit que le droit de propriété et de domaine, qui vient de la nature même, reste intact et inviolable pour chacun. Elle sait, en effet, que le vol et la rapine sont défendus par Dieu, auteur et vengeur de tout droit, de telle sorte qu'il n'est pas permis même de convoiter le bien d'autrui, et que les voleurs et les ravisseurs, non moins que les adultères et les idolâtres, sont exclus du royaume des cieux.—Mais, cependant, l'Eglise, cette tendre mère, ne néglige point pour cela le soin des pauvres et n'omet point de pourvoir à leurs nécessités.

Loin de là : car les embrassant dans sa tendresse maternelle, et sachant à bon escient qu'ils représentent la personne même du Christ, qui estime comme faite à lui-même ce qui est fait aux pauvres, elle a pourvu à leur misère avec un grand bonheur; elle a fondé pour eux, par tous les moyens possibles, des asiles de faire élever pour toute la terre des hospices pour les malades, de faire donner des secours et des nourrir et passer leurs maux, et les prend sous sa garde. Elle prenne les riches, par les commandements les plus urgents, pour qu'ils distribuent aux pauvres leur superflu, et elle les menace du jugement de Dieu, par lequel ils seront punis du feu éternel, si ils ne donnent aux pauvres de l'indigence des pauvres. Enfin, elle relève et console puissamment le cœur des pauvres, mettant leur présentant l'exemple de Jésus-Christ, qui, *étant riche, s'est fait pauvre pour nous* (II. Cor. VIII, 9), est en leur rappelant les paroles par lesquelles il déclare les pauvres bienheureux et leur promet d'ouvrir les récompenses du bonheur éternel.—Qui ne voit, en effet, que c'est là le meilleur moyen d'apaiser l'antique querelle entre les pauvres et les riches? Car, Vénérables Frères, même des esprits et des faits de démentes, ce moyen rejeté ou négligé, l'une de ces deux alternatives s'impose : ou la plus grande partie du genre humain retombera dans l'ancienne misère des esclaves, qu'il subit longtemps chez les peuples, ou la société humaine sera agitée de bouleversements et détruite par les vols et les brigandages, comme nous avons en récemment encore la douleur de le voir.

Cela étant, Vénérables Frères, Nous, à qui incombe maintenant le gouvernement de toute l'Eglise, après avoir mûrement de toute l'Eglise, après avoir mûrement, dès le commencement de notre Pontificat, aux peuples et aux Princes, hautement par le violence de la tempête, le port où ils trouveraient un refuge assuré, dès maintenant du péril extrême qui menace, Nous faisons de nouveau retentir à leurs oreilles la parole Apostolique; et par leur propre salut et le salut de la chose publique, Nous les prions, Nous les conjurons avec instance, d'accepter docilement le magistère de l'Eglise, qui a bien mérité des Etats au point de vue de la prospérité publique, et de bien comprendre que les intérêts de l'Etat et de la Religion sont unis de telle sorte, que tout ce que l'on enlève à celle-ci diminue d'autant la soumission des sujets et la majesté du pouvoir. Et comme ils savent que pour détourner cette peste du Socialisme, l'Eglise du Christ possède une force que n'ont jamais eue ni les lois humaines, ni les répressions des magistrats, et les armes des soldats, qu'ils rendent à l'Eglise une condition et une liberté telles qu'elle puisse exercer cette force si salutaire pour le bien commun de toute la société humaine.

Pour vous, Vénérables Frères, qui connaissez parfaitement l'origine et le caractère des maux qui nous envahissent, appliquez-vous, de toute la puissance de votre esprit, à répandre et à faire pénétrer profondément dans les âmes la doctrine catholique. Faites en sorte que tous les chrétiens s'habituent, dès les plus tendres années, à aimer Dieu d'un filial amour et à révérer en pleine ce, à s'incliner devant la majesté des Princes et des lois, à réfréner les passions et à garder soigneusement l'ordre que Dieu a établi dans la société civile et dans la société domestique. Il faut en outre que vous travailliez à ce que les fils de l'Eglise catholique n'osent, sous aucun prétexte, ni s'affiler à quelqu'une de ces abominables sociétés, ni les favoriser. Bien plus! que par de belles actions et par l'honnêteté de leur conduite en toutes choses, ils montrent combien la société humaine serait heureuse, si elle en de ses membres brillait par la rectitude de ses actions et par ses vertus. Enfin, comme on cherche surtout des sectateurs du socialisme dans la vidange des hommes qui exercent un métier qui leurent leur travail et qui leurde pénible de travailler, sont très facilement séduits par l'espérance des richesses et les promesses de fortune, il paraît opportun de favoriser les Sociétés d'artisans et d'ouvriers qui, fondées sous la tutelle de la religion, apprennent à tous les associés à les contenter de leur sort, à supporter le travail, et leur persuadent de mener une vie calme et tranquille.

Qu'il favorise nos entreprises et les vôtres, Celui à qui nous sommes obligés de rapporter le principe et la fin de tout bien. Au reste, ce jour même dans lequel nous célébrons la Nativité de Notre-Seigneur. Nous élève à l'espoir d'un secours très prochain. En effet, ce nouveau salut que le Christ naissant a apporté au monde déjà vieillissant et presque tombé dans le dernier malheur, nous concernant de cette d'espérer; car cette joie qu'il a annoncée aux hommes par les Anges, il nous a aussi promis de nous la donner. *La main du Seigneur n'est pas raccourcie pour qu'il ne puisse nous sauver, ni son oreille endurcie, pour qu'il ne nous entende pas* (Is., LIX, 1.). Dans ces jours consolants, Nous vous souhaitons, à vous, Vénérables Frères, et aux fidèles de vos Eglises, tous les bonheurs et toutes les joies; et Nous prions avec instance Celui qui donne tous les biens pour que, de nouveau, *apparaisse aux hommes la bonté et l'humanité de Dieu, notre Sauveur* (Tit. III, 4), qui, après nous avoir arrachés au pouvoir de notre plus terrible ennemi, nous a élevés à la très noble dignité de fils.

Et enfin que nous exaucions plus tôt et plus pleinement en jouissance de ces vœux, joignez aux nôtres vos ferventes prières à Dieu, Vénérables Frères, et invoquez la patronage de Ste Bienheureuse Vierge Marie, immaculée dès l'origine, et de Joseph son époux, et des Bienheureux Apôtres Pierre et Paul, dans le suffrage desquels nous avons toute confiance. En attendant, comme gage des dons divins, Nous vous donnons du fond du cœur, dans le Seigneur, la bénédiction apostolique, à vous, Vénérables Frères, à votre clergé, et à tous les peuples fidèles.

Donné à Rome, près St-Pierre, le 29 décembre 1878, de notre Pontificat la première année.

LÉON XIII, PAPE.

Je suis fatigué de ce que l'on me donne à manger. Essayons des Shadines.

—9—

Le taux de la mortalité dans notre pays devient terriblement alarmant, la moyenne de la vie étant considérablement diminuée, chose raisonnable, et la mort résultant généralement de choses les plus insignifiantes. En cette saison de l'année spécialement, les chumes, les choses si communes que dans les agitations de chaque jour nous sommes exposés à ne pas voir les dangers qui nous menacent et souvent il est trop tard, la fièvre et les désordres des intestins d'abord déclarés. Des milliers de gens perdent la vie chaque année pour n'avoir pas pris d'abord un remède approprié. Pour tous les maux de gorge et de poumons, le Sirop Allemand de Boshee a été reconnu comme le plus grand découverte de son genre en médecine. Tous les droguistes dans ce pays vous en attesteront le merveilleux effet. Plus de 100,000 bouteilles ont été vendues l'année dernière sans qu'il y ait eu le moindre échec dans l'effet du sirop.

Charbon.—Charbon.—L'hiver est devenu si horrible qu'on se croirait en Sibérie, et l'on est tenté de croire qu'on ne reverra jamais plus le beau ciel de la Louisiane. Pluie, froid, neige, glace, et bora, telle est actuellement les conditions de notre situation journalière. On ne peut y tenir sans feu plus de cinq minutes, on bien on court le risque de geler et de perdre les oreilles. Il faut donc absolument redouter les provisions de charbon et à ce sujet nous nous permettons de recommander le charbon de M. Hy. J. Montagnet, bureau No 6 rue Carondelet ou Champs Elysées, chantier où l'on trouve toujours de l'excellent Pittsburg, de l'Anthracite et du Cannel. M. Montagnet peut faire aux acheteurs les conditions de prix les plus libérales. Maître absolu du matériel pendant pour le transport de son charbon, il évite de grands ennuis et peut offrir des prix qui surprennent. Fait du longtemps et nous quer la bonne q ... ...